



TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

SOUTENEZ LES FORMATIONS DE VOS COLLABORATEURS DE DEMAIN

POURQUOI VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE À LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES (LLSH) ?

La **taxe d'apprentissage** est un **geste concret** qui vous permet de participer à la **professionnalisation de nos formations** et de collaborer à la **réussite de nos étudiants** en améliorant, notamment, leur environnement d'apprentissage :

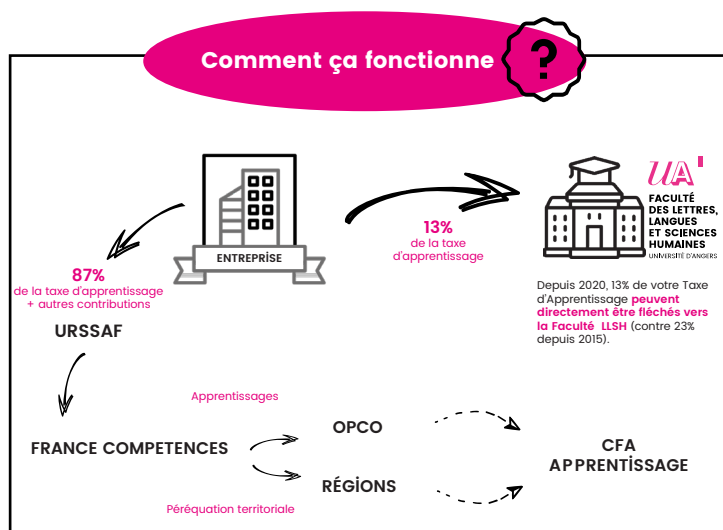
- Enrichissement de la documentation scientifique et professionnelle,
- investissement dans des équipements adaptés aux exigences professionnelles,
- Renouvellement et maintenance des matériels informatiques et audiovisuels, travaux de rénovation,
- Contribution à la rémunération des intervenants professionnels...

LA RÉFORME DE LA T.A. 2020/2021

Dorénavant, le versement de la taxe d'apprentissage (T.A.) sera réalisé directement par l'entreprise auprès de la Faculté. Il n'existe plus d'organisme collecteur.



Date limite de versement :
31 mai 2021



QUELLES SONT LES MODALITÉS DE VERSEMENT ?



Par chèque

A l'ordre de : **L'Agent comptable de l'Université d'Angers.**
Mentionnez au dos du chèque : **TA 2021/Faculté LLSH**, suivi du nom de votre entreprise et joignez le bordereau de versement téléchargeable [ICI](#).

L'adresser à : **Université d'Angers, Agence comptable, 40 rue de Rennes, BP 73532, 49035 ANGERS**



Par virement

En précisant la référence : **UAI 0491644W**

TITULAIRE DU COMPTE :
UNIVERSITÉ D'ANGERS
AGENT COMPTABLE

IBAN : FR76 1007 1490 0000 0010
0018 473
BIC : TRPUFRP1



Par carte bancaire

Paiement en ligne via le formulaire qui se trouve sur notre site web :

univ-angers.fr/lettres

→ Rubrique : [Espace Entreprise](#)

ou en cliquant sur le lien suivant, pour un **accès direct** :

[Taxe d'apprentissage 2021](#)

LA FACULTÉ LLSH EN QUELQUES CHIFFRES



90.6% de **taux d'insertion** professionnelle
(source : enquête ministérielle à 30 mois auprès des diplômés 2017/2018)



4470 étudiants dont plus de **2200** stagiaires



100 universités internationales partenaires dans **30** pays



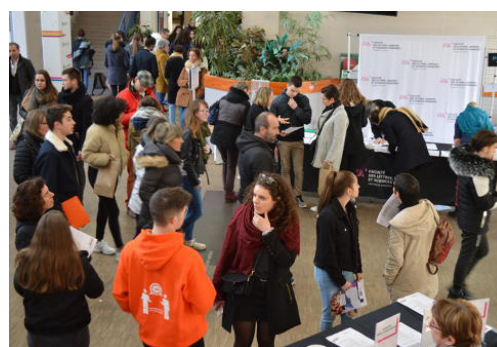
Plus de **450** intervenants professionnels et **130** enseignants et enseignants-chercheurs



8 départements, **6** unités de recherche
13 000 m² de bâtiments



1,4 million d'€ de budget



NOTRE OBJECTIF : FORMER VOS FUTURS COLLABORATEURS

En plus des formations dites « académiques », la **Faculté des lettres, langues et sciences humaines** de l'Université d'Angers a développé une offre de formation tournée vers vos besoins.

27 MASTERS dont :

- Négociateur trilingue en commerce international appliqué
- Géographie, aménagement, environnement et développement
- Edition, édition multimédia, rédaction professionnelle
- Traduction et interprétation
- Archives
- Psychologie clinique
- Neuropsychologie
- Psychologie de la sécurité routière
- Développement et actions sociales territoriales
- Didactique des langues
- Histoire, civilisations, patrimoine ...

4 LICENCES PROFESSIONNELLES :

- Aménagement paysager
- Développement social et solidaire des territoires
- Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques
- Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine

7 LICENCES :

- Langues Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER) anglais, allemand, espagnol
- Langues Étrangères Appliquées (LEA) anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien
- Lettres parcours humanités enseignement
- Lettres parcours édition communication
- Géographie et aménagement
- Histoire
- Psychologie